

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHETIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	ATELIERS POUR TOUS
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	1311 – soutien à la fonction parentale 1562 – activités de loisirs
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Au Centre municipal la Colline, au parc des Bordes, dans les structures municipales de la ville.

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 100</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>Familles, Adultes</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : janvier 2023</p> <p>Date de fin : décembre 2023</p> <p>Durée : 1 an</p> <p>Fréquence :</p> <p>Veillée jeux en famille : Trimestriel</p> <p>Laludo : Hebdomadaire</p> <p>Les après-midis créatifs : Hebdomadaire</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux loisirs - Permettre des temps privilégiés en famille autour d'une activité commune - Rompre l'isolement
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Un questionnaire mis en place en début d'année nous a montré que les enfants passent beaucoup de temps sur les écrans et les réseaux sociaux, ce qui préoccupe leurs parents.</p> <p>Le jeu physique a une dimension éducative importante dans l'apprentissage des codes sociaux pour les enfants de tout âge. Les familles ont perdu l'habitude de jouer et de partager des activités manuelles.</p> <p>Ainsi, le Centre municipal souhaite proposer et développer un panel d'activités de loisirs à destination des familles.</p>

Déroulement de l'action / étapes :

Veillée jeux en famille :

4 soirées conviviales seront organisées au cours de l'année 2023 aux dates suivantes :

- vendredi 10 février : jeu interactif "escape game à Paris"
- vendredi 12 mai : duel entre générations - défies tes parents.
- vendredi 13 octobre : Domino Challenge.
- vendredi 15 décembre 2023 : jeu interactif - thème à définir.

En amont de la soirée, les salles seront aménagées en fonction de l'animation proposée et afin de garantir la sécurité des participants.

Les soirées se dérouleront de la manière suivante :

- Un temps de jeu de 19h00 et 20h30. L'animateur expliquera les règles de l'animation ou du jeu proposé. Il pourra être accompagné d'intervenants afin de mener à bien la soirée.
- Un repas convivial de 21h00 et 21h30. Les participants seront invités à apporter un dessert à partager.
- Un temps de rangement de 21h30 à 22h00. Celui-ci s'effectuera avec les participants.

Laludo :

L'atelier « Laludo » se déroule tous les mercredis, de 14h à 17h ; c'est un moment convivial autour de jeux de société. L'atelier s'adresse à tous : adulte et enfant ; les enfants de moins de 6 ans seront accueillis avec un parent.

Au cours de l'année, l'animateur de Laludo, parfois accompagné d'intervenant proposera :

- Des ateliers jeux : jeux de réflexion et d'énigmes, jeux semi-coopératifs, jeux de stratégie... Il sera amené à avoir plusieurs rôles : arbitre, joueur, conseiller et sera garant des règles de fonctionnement. De plus, régulièrement, l'animateur proposera des nouveaux jeux en tenant compte des souhaits des participants.
- Des goûters conviviaux
- Des ateliers de création de jeux de société.
- Des prêts de jeux : les familles pourront emprunter des jeux afin de poursuivre le moment de partage à la maison. L'animateur sera en charge des prêts et des retours des jeux.

Les après-midis créatifs :

Tous les vendredis de 14h à 16h, des ateliers créatifs pour adultes (ou en famille pendant les vacances scolaires) seront organisés.

Des activités manuelles variées seront proposées sur des thématiques telles que recyclage, couture, bijoux, mosaïque, dessin à vue, collage d'inspiration street art, décoration murale, peinture sur verre...

La programmation sera réalisée avec les participants. L'entraide entre les participants sera encouragée par l'animateur.

Par ailleurs, des habitants pourront aussi animer eux-mêmes l'atelier afin de partager leurs savoirs faire.

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : Jeux sociétés, matériels de loisirs créatifs, salles pédagogiques.</p> <p>Moyens humains :</p>																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>3</td> <td>0.21</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	0.21	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
		Nombre de personnes	Nombre en ETP																																		
	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																				
	Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	0.21																																		
	Adultes-Relais																																				
	Postes Fonjep																																				
	Autres emplois aidés																																				
	Volontaires ou stagiaires indemnisés																																				
	Personnel mis à disposition "payante"																																				
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																				
	Bénévoles																																				
	Volontaires en service civique																																				
	Personnel mis à disposition « gratuite »																																				
<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Mettre en place des activités de loisirs pour les familles. Proposer un temps dédié aux jeux en famille. Apprendre les règles de vie en société à travers les loisirs. Rompre l'isolement des personnes qui se sentent seules à la maison.</p>																																					
<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? Les agents du Centre municipal la Colline de la ville de Chennevières-sur-Marne.</p>																																					
<p>Acteurs et partenaires</p>																																					
<p>Personne responsable de l'action Nom / Prénom : Mme CHANTRIAUX Myriam Fonction : Référente famille Téléphone : 01.45.94.27.99 Mail : myriam.chantriaux@chennevieres.fr</p>																																					
<p>Intervenants sur l'action : - Mme ANDRÉAN Hélène – Animatrice socioculturelle - M. OUMOURI Tadjidine - Animateur socioculturel</p>																																					

	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : / - Partenaires extérieurs : / - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - ANCT - BOP 147 												
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <p>Favoriser les échanges entre les participants et au sein des familles. Développer l'entraide entre participants. Faire découvrir de nouvelles activités variées. Développer sa créativité aussi bien manuelle qu'intellectuelle.</p> <hr/> <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <p>Un questionnaire de satisfaction permettra d'évaluer l'impact des différentes l'actions tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences.</p>												
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats de matières et fournitures : 1 700€ - Prestations de services : 700€ <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui, uniquement pour les après-midis créatifs. Tarif voté au Conseil municipal : 1€ pour les adhérents du Centre municipal - 3€ pour les non adhérents. Remise en place des forfaits activités pour les loisirs créatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forfait trimestriel : 8€ - Forfait annuel : 21€. <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité pour les autres activités.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="552 1787 1393 2063"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturel</td> <td>303h</td> <td>6 335,73€</td> </tr> <tr> <td>CHANTRIAUX Myriam Référente Famille</td> <td>75h</td> <td>2 207,25€</td> </tr> <tr> <td>OUMOURI Tadjidine</td> <td>12h</td> <td>242,40€</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire	ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturel	303h	6 335,73€	CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	75h	2 207,25€	OUMOURI Tadjidine	12h	242,40€
Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire											
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturel	303h	6 335,73€											
CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	75h	2 207,25€											
OUMOURI Tadjidine	12h	242,40€											

	Animateur Socioculturel		
	TOTAL	390h	8 785,38€
<p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</p> <p>Pas de contribution volontaire prévue.</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</p> <p>Néant.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution du budget achats de matières et de fournitures liées à la suppression de l'action « Les P'tits explorateurs ». Cette action faisait doublon avec le LAEP (lieu d'accueil enfant parent) qui propose un temps d'échange entre parents et un temps de socialisation pour les enfants en bas âge. D'autre part, les locaux du Centre municipal la Colline ne sont pas adaptés à la petite enfance et au public touché par cette action. - Augmentation des charges de personnel : Le nombre d'heures est en diminution par rapport à 2022 (413 en 2022, 390 en 2023). L'augmentation est liée au changement d'agents sur certaines actions et à l'évolution du taux de rémunération des agents. 			

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS
 Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
 Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire